

Centre Hospitalier de Levroux  
EHPAD "Le Bois Rosier" de Vatan

## **Recrutement d'un médecin coordonnateur**

**Le Centre Hospitalier de Levroux et l'EHPAD de Vatan recrutent** un praticien à 90% (possibilité d'évolution temps plein) afin de répondre aux besoins de ses services, selon un temps de travail de : 60 % pour le Centre Hospitalier de Levroux et 30% pour l'EHPAD de Vatan.

Le Centre Hospitalier (CH) de Levroux et l'EHPAD « Le Bois Rosier » de Vatan sont en direction commune avec Le Centre Hospitalier (CH) de VALENCAY et le Centre Départemental Gériatrique de l'Indre (CDGI). Ces quatre établissements appartiennent au même territoire sanitaire et développent des activités dans des domaines identiques et/ou complémentaires : Soins de Suite et de Réadaptation, EHPAD et SSIAD pour les CH de Valençay et de Levroux, Soins de Longue Durée et EHPAD, pour le CDGI, EHPAD et SSIAD pour le site de Vatan. Ils sont très impliqués dans la filière gériatrique et engagent de nombreuses coopérations ; ils partagent des compétences et des projets. Ils ont adopté un logo commun afin de symboliser leurs valeurs en qualité d'Établissements Publics d'Accompagnement Gériatrique (EP'AGE 36).

**Le Centre hospitalier de Levroux et l'EHPAD de Vatan recherchent un praticien en médecine générale et/ou spécialisé en gériatrie chargé de la coordination gériatrique.**

- C.H. de Levroux : 160 lits d'EHPAD dont 16 en unité sécurisées et 14 places de PASA, 6 lits d'hébergement temporaire, 15 lits de SSR et 25 places de SSIAD
- EHPAD de Vatan : 76 lits d'EHPAD dont 11 en unité sécurisée et 24 places de SSIAD

### **Missions générales :**

**Le médecin coordonnateur** qui assure l'encadrement médical de l'équipe soignante :

- Elabore le projet général de soins,
- Donne un avis sur les admissions,
- Préside la commission de coordination gériatrique,
- Informe le représentant légal de l'établissement des difficultés liées à la permanence des soins,
- Evalue et valide l'état de dépendance des résidents,
- Veille à l'application des bonnes pratiques gériatriques,
- Coordonne la réalisation d'une évaluation gériatrique,
- Contribue auprès des professionnels de santé exerçant dans l'établissement à la bonne adaptation aux impératifs gériatriques des prescriptions de médicaments,
- Contribue à la mise en œuvre d'une politique de formation,
- Coordonne et finalise le rapport annuel d'activité médicale,
- Identifie les acteurs de santé du territoire afin de fluidifier le parcours de santé des résidents,
- Identifie les risques éventuels pour la santé publique dans les établissements,
- Réalise des prescriptions médicales en cas de situation d'urgence ou de risques vitaux ou exceptionnels,
- Elabore les mesures particulières comprises dans l'annexe au contrat de séjour.

**Missions spécifiques :**

- Mettre en place et suivre des indicateurs qualité, de gestion des risques et des vigilances,
- Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue de la prise en charge des résidents,
- Etablir des protocoles médicaux généraux de prise en charge et de suivi des résidents (bilans, prescriptions, examens complémentaires...) et veiller à leur bonne application,
- Recevoir les familles dans le cadre de la prise en charge médicale des résidents,
- Participation aux réunions de service, au conseil de la vie sociale, à la commission d'admission et à la CME / Directoire / CLUD / CLAN / commission des médecins coordonnateurs ...

**Diplômes requis :**

Etre titulaire d'un diplôme d'études spécialisées en médecine générale ou d'un diplôme d'études spécialisées complémentaires de gériatrie, d'un diplôme d'études spécialisées de gériatrie ou de la capacité de gérontologie ou d'un diplôme universitaire de médecin coordonnateur d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

Les établissements ne reçoivent pas de faisant fonction d'interne ou de stagiaire associé.

**Poste à pourvoir, dès que possible, par voie contractuelle (praticien hospitalier contractuel) ; à temps plein ou à temps partiel.**